

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 11-12

Artikel: Expériences faites dans le cadre du programme de santé
Autor: Lerch, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1082007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expériences faites dans le cadre du programme de santé

**Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA)
(robert.lerch@apiservice.ch)**

Depuis cette année, la participation au programme de santé est ouverte à tous les membres intéressés des associations apicoles suisses et liechtensteinoises. Les avantages du programme sont très appréciés par celles et ceux qui y participent.

De nombreux apiculteurs sont particulièrement avides de connaissances : ils souhaitent notamment échanger leurs expériences avec des collègues d'autres régions. Le programme de santé du Service sanitaire apicole (SSA) s'adresse à tous ceux qui souhaitent se tenir au courant de la théorie et de la pratique et ainsi contribuer à la bonne santé de leurs colonies. Les événements réguliers sont d'une grande aide, en particulier pour les personnes qui viennent de terminer le cours de base ou qui, pour diverses raisons, ne participent pas régulièrement aux rencontres et aux événements organisés par leur section. Dans la pratique, les apicultrices et apiculteurs ont le choix entre plusieurs méthodes. Ce n'est pas toujours facile. Il faut en effet décider quand et comment faire telle ou telle chose. Si des actions importantes ne sont pas effectuées ou le sont trop tard, une colonie d'abeilles peut s'en trouver affaiblie encore des mois plus tard. Les rencontres mensuelles en ligne permettent d'échanger des expériences et de réfléchir à sa propre pratique. Les participants peuvent ainsi tirer un profit maximal pour le bien-être de leurs colonies en y consacrant un minimum de temps. Le concept d'exploitation élaboré au préalable en constitue la base.

Les animateurs veillent à ce que tous ceux qui le souhaitent puissent exposer leurs préoccupations. Grâce aux connaissances cumulées de l'ensemble du groupe, de très nombreuses situations peuvent être désamorçées et des réponses apportées aux questions. Tout au long de l'année, les participants observent l'évolution des abeilles et de leur environnement naturel. Les problèmes éventuels sont ainsi détectés à temps et les mesures nécessaires intégrées au moment opportun dans le travail apicole. Cela représente un grand avantage pour parvenir à une apiculture respectueuse des abeilles.

Le programme de santé 2023 a démarré en juin. Anna Tina Heuss (participante), Dominic Caso (participant) et Pierre-Alain Kurth (animateur) partagent avec nous leurs expériences et leurs impressions.



Visite de rucher pour des échanges d'expériences axés sur la pratique



Anna Tina Heuss, participante au programme de santé 2023, apicultrice avec brevet fédéral et conseillère au sein de la section de Rheinfelden

Comment as-tu vécu cette période ?

J'ai beaucoup apprécié l'échange d'expériences avec les participants de différentes régions. Grâce aux manifestations en ligne, nous pouvons y participer confortablement depuis chez nous. Cela nous permet d'apprendre beaucoup de choses intéressantes en peu de temps.

Qu'est-ce qui t'a particulièrement plu ?

Les rencontres ont un déroulement précis. Le thème est fixé et la durée aussi. L'échange est très agréable. Bien que nous ne nous connaissions pas, une interaction basée sur la confiance s'est installée en peu de temps. Les animateurs ne « font pas la leçon ». Ils prennent les participants au sérieux, laissent de la place aux expériences faites et montrent néanmoins les opportunités et les risques grâce à leurs connaissances spécialisées. De ce fait, les discussions se déroulent toujours sur un terrain sûr. Le concept d'exploitation sert de fil conducteur et les aide-mémoire contribuent à la mise en œuvre. A la fin de la réunion, nous résumons brièvement ce qui a été discuté. Je peux ainsi classer les informations importantes pour moi et les mettre directement en pratique dans mon apiculture.

A qui recommandes-tu le programme de santé ?

A vrai dire, je recommande le programme de santé à tous, aussi bien aux nouveaux apiculteurs qu'aux apiculteurs expérimentés ; à ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de l'apiculture comme à ceux qui veulent rafraîchir leurs connaissances avec des pratiques modernes.



Dominic Caso, participant au programme de santé 2023, apiculteur et inspecteur des ruchers VD, Cudrefin

Comment as-tu vécu cette période ?

Lors des manifestations en ligne, après une brève introduction adaptée à la saison, nous avons pu échanger nos expériences. Ce qui a été très spécial, c'est que j'ai changé ma façon de pratiquer l'apiculture de fond en comble. Ce n'est pas la quantité qui est importante, mais la compréhension de la qualité de mon travail avec mes abeilles, basée sur le concept d'exploitation établi au préalable.

Qu'as-tu pu retenir pour ton activité d'apiculteur ?

Au cours de nos réunions, j'ai réalisé que je n'avais pas du tout assez de temps à disposition pour mes abeilles. En raison de la taille de mon exploitation, je ne prenais pas assez en compte les besoins des abeilles. Je travaillais de manière mécanique et j'essayais surtout d'utiliser le temps de manière rationnelle. Le plaisir de l'apiculture avait disparu et un « tu dois - vite » s'était installé. Cette conclusion principale m'a conduit à réduire le nombre de mes colonies à un niveau qui me permet de consacrer du temps à chacune d'entre elles. Il est important pour moi de faire des observations dans et autour de la colonie et de prendre les mesures apicoles nécessaires. Cela m'amène à ne plus traiter toutes les colonies de la même manière. Je peux désormais me concentrer davantage sur celles qui ont besoin de mon aide. Mon expérience m'a appris que moins peut souvent être plus. J'ai ainsi retrouvé le plaisir d'être apiculteur.

A qui recommanderais-tu de participer au programme de santé ?

Je recommande le programme à tous ceux qui souhaitent mieux gérer le temps disponible pour leur merveilleuse activité d'apiculteur/d'apicultrice et aux personnes qui souhaitent prendre en compte les abeilles dans leur environnement et avoir des colonies saines.



Pierre-Alain Kurth, conseiller régional du SSA et animateur des échanges d'expériences décrit les manifestations comme suit:

Au total, nous nous rencontrons dix fois en ligne et une fois sur place. Les dates sont fixées au début de l'année et visibles dans la zone Login avec le lien Teams correspondant. Quelques jours avant la manifestation, nous envoyons une courte invitation avec le contenu prévu.

Nous commençons chaque fois à 20 heures en ligne par un bref exposé de 20 à 30 minutes. Le thème peut être issu du dernier échange d'expérience ou concerner des travaux apicoles actuels conformément au concept d'exploitation du SSA. L'implication et l'échange entre les participants sont très importants. C'est ainsi que nous utilisons l'heure restante de la rencontre pour répondre aux questions actuelles et pour échanger sur des questions d'actualité. Si le temps manque ou si un thème nécessite une certaine introduction, il peut constituer la base de la prochaine rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de vidéoconférence avec Microsoft Teams. Des règles de conduite communes ont été définies lors des manifestations de lancement préalables en présence physique qui se sont déroulées dans différents endroits de Suisse. De cette manière, d'après mon expérience, les rencontres se déroulent de manière très respectueuse et constructive. Une possibilité de se voir une deuxième fois sur place est l'échange d'expériences qui a lieu une fois par année sur un rucher. On apprend à mieux se connaître grâce aux échanges réguliers et l'on apprécie les expériences faites et les avis d'autrui.

Aperçu de votre programme de santé personnel

Sur cette page, vous pouvez modifier votre auto-déclaration et consulter les déclarations finalisées. Vous pouvez retrouver vos prochaines sessions d'échanges, consulter le statut de votre participation et modifier vos données personnelles.

Statut du participant



Votre participation est valable jusqu'au 31.12.2023. Sans résiliation avant le 31.12.2023, la participation sera automatiquement prolongée d'un an et facturée.

Mes données

Résilier ma participation

Liste des prochains événements

16.11.2023	Session d'échanges	20:00	Lien
12.12.2023	Session d'échanges	20:00	Lien

Autodéclarations

Année	Taux d'achèvement en %	Statut
2023	<div style="width: 50%;"><div style="background-color: #808000; height: 10px;"></div></div>	En cours de traitement

Editer

Toutes les informations importantes sont à la disposition des participants, à tout moment.

L'équipe du SSA est à la disposition de tous les participants au programme de santé pour discuter de situations particulières au sein des colonies et pour élaborer des mesures applicables dans la pratique.

Les apiculteurs et apicultrices documentent leurs travaux en ligne durant l'année dans le cadre de l'autodéclaration.

Cela permet de s'assurer que rien n'est oublié. Si je rate le moment opportun pour effectuer un travail important sur le rucher, cela ne pourra pas être rattrapé facilement dans la plupart des cas. Il sera tout au plus possible de limiter encore les dégâts pour la colonie.

Grâce au propre concept d'exploitation et à l'accompagnement dans le cadre du programme de santé, nous pouvons soutenir nos colonies en fonction de leur développement et de la saison. Si nous respectons la planification annuelle, notre mode d'exploitation exemplaire sera récompensé l'année suivante par la plaquette de reconnaissance en tant qu'apiculture responsable. La participation fructueuse au programme est un plaisir pour les apiculteurs et apicultrices et constitue la meilleure condition pour un rucher plein d'abeilles en bonne santé.

Vous pouvez encore vous inscrire au programme de santé 2024 jusqu'au 31 décembre 2023 (www.abeilles.ch/programmedesante). Plus d'informations dans l'article « Actualiser et approfondir ses connaissances grâce au programme de santé » (Revue SAR 10/2023).

Minimiser les risques pour la santé des apiculteurs lors du traitement hivernal

**Stefan Jans, conseiller régional pour la Suisse centrale,
Service sanitaire apicole (SSA), stefan.jans@apiservice.ch**

L'acide oxalique est utilisé pour le traitement contre varroa lorsque les colonies d'abeilles sont exemptes de couvain. Si la protection de l'utilisateur est respectée, ces médicaments vétérinaires peuvent être utilisés sans problème pour l'être humain.

Acide oxalique

L'acide oxalique est une substance cristalline solide, incolore et inodore. Il est considéré comme nocif et peut provoquer des problèmes sanitaires aigus ou chroniques chez l'homme en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. C'est pourquoi les symboles de danger suivants s'appliquent à l'acide oxalique :



Corrosif



Attention dangereux